

Compte rendu du Conseil Scientifique du 30 Octobre 2020

Présentes et présents : Fabien Casse, Eric Chassande-Mottin, Nicolas Decamp, Véronique Van Elewyck, Yann Gallais, François Graner, François Ozanam, Christian Ricolleau, Gérard Rousset, Véronique Thévenet

Ont donné procuration : Sébastien Rodriguez à Gérard Rousset, Frédéric Lechenault à François Graner, Christophe Goupil à Véronique Thevenet, Sandra Lerouge à François Graner, James Bartlett à Eric Chassande-Mottin, Indranil Paul à Yann Gallais, Anne Lemièrre à Eric Chassande-Mottin, Sylvain Chaty à Gérard Rousset, Christophe Deroulers à Nicolas Decamp, Mariana Graña à Fabien Casse, Hakim Amara à Christian Ricolleau, Anke Lindner à Nicolas Decamp

Excusé : Matteo Cacciari

1. Validation du compte-rendu du 16 septembre 2020

Le compte-rendu est validé à l'unanimité.

2. Demandes de CRCT et CPP pour l'année 2021-2022

Il n'y a qu'une seule demande cette année à l'UFR, en contraste marqué avec la situation des autres années.

La demande de Cécile Roucelle paraît très bien argumentée, sur de bons projets et des sujets très actuels. Elle s'est aussi beaucoup investie dans l'enseignement. Le dossier est donc fortement soutenu par le CS, et classé à l'unanimité.

Une seule demande émane également de l'UFR pour un CPP. Elle est présentée par Alain Sacuto. Alain s'est beaucoup investi, avec succès, dans le projet MagSurf et souhaiterait développer une deuxième version ; il a aussi le projet de rédiger un livre de présentation de la mécanique quantique à partir de l'expérience. Il n'est pas clair actuellement de savoir si le CS doit donner un avis. En tout état de cause, le projet paraît excellent et le CS le soutient fortement à toutes fins utiles.

3. Demandes de délégations CNRS pour l'année 2021-2022

Il y a six demandes cette année. Celles de Cristiano Ciutti et Antoine Kouchner, motivées par leur charge de directeur d'unité (DU) sont prioritaires au CNRS. Elles sont donc classées en tête.

Les autres demandes émanent de Tristan Beau, Antoine Petiteau, Simona Mei, Daniele Steer. Celle de Simona Mei est présentée au titre de son rôle de directrice adjointe d'APC. Elle sera donc classée mais sans caractère prioritaire. Les autres demandes sont évaluées sur un plan

scientifique. Ces trois demandes sont bien argumentées et fortes au plan scientifique. Les trois demandeurs ont bénéficié dans le passé récent de délégations ou de CRCT, mais Tristan Beau moins que les deux autres. Le soutien à l'équipe ATLAS est aussi un argument en faveur de cette demande. La demande de Daniele Steer revêt aussi un caractère d'opportunité dans la mesure où elle souhaite s'impliquer dans la collaboration du télescope Einstein qui démarre. Antoine Petiteau est quant à lui impliqué dans un projet dont l'échéance est certes encore lointaine, mais qui demande une disponibilité et un investissement permanent.

De façon consensuelle, les trois demandes sont soutenues, dans l'ordre suivant : Tristan Beau, Antoine Petiteau, Daniele Steer. Simona Mei est classée à la suite de ces demandes (l'expérience montre en effet qu'une telle demande peut être retenue par le CNRS quel que soit le classement si l'institut concerné en fait une priorité).

Le classement s'établit donc de la façon suivante :

1. Cristiano Ciutti
2. Antoine Kouchner
3. Tristan Beau
4. Antoine Petiteau
5. Daniele Steer
6. Simona Mei

4. HdR Nicolas Decamp (hors de la présence de l'intéressé)

Yann Gallais résume les rapports dont la tonalité est très favorable à la soutenance de l'HDR de Nicolas Decamp. A l'unanimité, le CS donne un avis favorable à la soutenance.

Actuellement la procédure telle qu'elle est pratiquée paraît satisfaisante.

5. Questions diverses

Les propositions d'avancement ont été transmises à l'échelon supérieur.

A la prochaine commission Matteo Cacciari va présenter la Fédération de Recherche Interactions Fondamentales (FRIF) regroupant Sorbonne Université, Université de Paris, PSL et le CNRS. Il va demander un soutien financier de l'Université de Paris, seule tutelle qui ne contribue pas, pour le moment, au budget.

Prélèvement UFR : contrairement aux pratiques antérieures, les laboratoires doivent reverser volontairement leur participation à l'UFR (plus de versement automatique de l'Université). Matteo Cacciari a donc écrit aux DUs pour leur demander si leur laboratoire était prêt à continuer suivant le mode de fonctionnement précédent (contribution de 10% de leur dotation) pour poursuivre la politique d'animation scientifique de l'UFR. Il est en attente des réponses.

Elections : elles pourraient être organisées au premier trimestre 2021.

Eméritat : les points soulevés par le CS n'ont pas été discutés encore en commission recherche. François Graner fait part d'un point particulier concernant les émérites : un émérite

ne compte pas dans le calcul des 50% minimum de membres de rang A devant figurer dans un jury de thèse. Toutefois, pour les personnes en toute fin de carrière, le statut d'émérite est évalué à la date du dépôt du dossier de soutenance (pas à la date de la soutenance elle-même).

Plateformes : toutes les demandes portées par l'UFR ont été acceptées. A l'avenir, pour éviter toute ambiguïté, l'Université distinguera plateformes de recherche (ressources ouvertes sur l'extérieur) et plateau technique (ressources internes) et leurs financements seront traités séparément.

Pour 2021, le CS s'interroge sur l'organisation de la journée de l'UFR et la mobilisation des participants potentiels après une période difficile. L'idéal serait de pouvoir faire de la journée un marqueur de reprise d'une activité normale après la crise sanitaire. A priori, le CS souhaiterait garder le même comité que pour celle de 2020 qui n'a pu avoir lieu.

6. Enseignants-Chercheurs isolés

Le CS réfléchit à la notion d'enseignant-chercheur isolé. Qui considère-t-on comme un enseignant-chercheur isolé : un enseignant-chercheur dans un laboratoire travaillant sur un site extérieur au campus Condorcet, ou dans un laboratoire pour lequel l'Université de Paris n'est pas tutelle. Cette notion d'isolement recouvre-t-elle un sens administratif ou faut-il la considérer au plan scientifique ? La question de suggérer aux EC isolés de revenir sur le campus ne se pose en fait pas, dans la mesure où il n'y a pas les ressources en surfaces disponibles pour les accueillir.

Une proposition a été formulée pour autoriser ou demander une double affiliation des enseignants-chercheurs concernés à des laboratoires du site Condorcet pour les sortir de l'isolement. Cette dernière possibilité ne semble pas dans bien des cas recouvrir une réalité scientifique ou de terrain et semble contraire à certains usages (par exemple au CNRS). La formalisation du caractère « isolé » (et donc de double affiliation) d'un enseignant-chercheur formaliserait une notion d'enseignant-chercheur à deux vitesses. Cette possibilité existe déjà actuellement sur la base du volontariat, mais la systématiser semble un facteur de division plus que de cohésion. Il faut reconnaître toutefois que dans certains concours 46-1, la notion d'être extérieur à un labo du site Condorcet a empêché certains collègues de laboratoires extérieurs de candidater (car ils voulaient continuer à mener leurs projets dans leur laboratoire actuel).

La motivation de la demande de systématisation de la double affiliation paraît davantage motivée par des besoins pour l'Université de bien définir ses frontières dans le contexte des restructurations récentes et de l'évaluation bibliométrique qui influe sur les dotations budgétaires des universités. Pourtant, les enseignants-chercheurs isolés bénéficient normalement d'une convention d'accueil dans leur laboratoire qui devrait intégrer les questions de signature de la production scientifique. Par ailleurs, la question de la qualité de l'environnement scientifique pour mener les travaux de recherche semble devoir primer sur des considérations purement administratives.

En conclusion de cette discussion, deux idées forces émergent :

- le CS considère que pour ce qui concerne une double affiliation, le volontariat est important et devrait être obligatoire ;

- le CS considère qu'avoir des personnes dans des situations et des environnements très différents constitue une richesse.

Le CS craint qu'en imposant un cadre systématique à des situations diverses, on n'aboutisse qu'à rigidifier inutilement le fonctionnement, créer des situations de tension et nuire à la fluidité des échanges au plan scientifique.

7. Constitution des comités de sélection (hors de la présence de Nicolas Decamp)

Actuellement, il n'y a pas de confirmation définitive des postes qui seront mis au concours en 2021. Sur l'application PhaRe sont toutefois affichés les postes de professeur macro-vivo et nano-quantique et le poste de maître de conférences AIM. Compte-tenu des échéances, le CS commence à réfléchir sur ses propositions pour la composition possible des comités. Le cadrage de la composition des comités n'a pas été encore actualisé ; on se base donc sur le cadrage de l'an passé (avec un équilibre de genre imposant une composition des comités comptant un minimum de 40% de chaque genre, de manière stricte).

Les profils des postes de professeurs sont assez peu spécifiques, celui de maître de conférence au contraire très spécifique. Sur la fiche de poste macro-vivo, tous les laboratoires sont mentionnés, y compris le LDAR. La question la plus urgente concerne l'identification de présidents ou de présidentes pour les trois comités. Pour les deux postes de professeur, le CS recommande de choisir une présidence hors des axes concernés.

Pour arriver à un binôme président(e)/vice-président(e), le CS envisage de solliciter :

- Pour le poste macro-vivo : Etienne Parizot (qui a une bonne sensibilité en didactique), Cécile Ferrari et Eric Chassande-Mottin.
- Pour le poste nano-quantique : Sandra Lerouge, Jean-Baptiste Fournier et Jean-Marc Di Meglio.
- Pour le poste AIM, qui a une forte connotation vers la simulation : Anne Lemièrre, Véronique Van Elewyck et Daniele Steer qui ne sont pas marquées thématiquement sur les différentes sous-thématiques du poste.

Pour les postes de professeur, le CS s'appuie sur les listes élaborées il y a deux ans.

Pour le poste nano-quantique, sont évoqués : Anna Minguzzi, Guido Pupillo, Julia Meyer, Nicolas Dupuis, Benoît Douçot, Pascal Simon, Sielke Biermann, Sylvain Caponi, Pierre Séneur, Julie Grollier, Hervé Courtois, Juliette Mangeney, Jean-Michel Gérard, Olivier Arcizet, Stéphane, Berciaud, Agnès Barthélémy, Véronique Brouet, Nathalie Viart.

Pour le poste macro-vivo, sont ainsi évoqués : Bérangère Dubrulle, Elisabeth Charlaix, Cécile Cottin-Bizonne, Salima Rafaï, Brigitte Pansu, Cécile Appert-Rolland, Thierry Dauxois, Christophe Josserand, Stéphan Fauve, Olivier Pouliquen, Yoel Forterre, Arezki Boudaoud, Mederic Argentina, Eric Raspaud, Philippe Gondret, Frédéric Moisy, Marc Rabaud, Philippe Marmottant, Sébastien Aumaître, Jean-Christophe Géminard, Chaouqi Misbah, Patrice Le Gall, Giovanni Capello. Des propositions complémentaires seront demandées à Cécile De Hosson et Christophe Goupil pour disposer d'une expertise adéquate pour les candidats potentiels du LDAR et du LIED.

Pour le poste AIM, le CS suggère un comité relativement resserré (12 membres dont 2 extérieurs complets aux sous-thématiques pour la présidence, 2 représentants du laboratoire et 8 experts). Des noms sont suggérés :

Présidence/co-présidence: Anne Lemièrre - Véronique Van Elewyck - Danièle Steer

Membres internes :

Patrick Hennebelle AIM H - A - milieu interstellaire

Thierry Foglizzo AIM H - A - supernovae, objets compacts

Matthias González AIM H - B - formation d'étoiles

Frédéric Bournaud AIM H - A - galaxies

Sébastien Charnoz IPGP H - A - disques protoplanétaires

Simona Mei (PR - Univ. de Paris) : Galaxies

Yann Rasera (MCF - Univ. Paris - Luth) : yann.rasera@obspm.fr : cosmologie

Ericourgoulhon (DR - Luth) : eric.gourgoulhon@obspm.fr : Objets compacts + Astro. multi-messenger

Micaela Oertel LUTH F - A - astrophysique nucléaire

Membres externes :

Disques protoplanétaires / milieu interstellaire:

Héloïse Méheut (CR - Obs Nice) heloise.meheut@oca.eu

Jean-François Gonzalez (MCF - CRAL Lyon): Jean-Francois.Gonzalez@ens-lyon.fr

Geoffroy Lesur (CR- IPAG Grenoble) : lesur@univ-grenoble-alpes.fr

Sébastien Fromang (Irfu/DAP - LSCE) : fromang@cea.fr

Pascal Tremblin MdS H - B - exoplanètes

Etoiles

Benoît Commerçon ; benoit.commercon@ens-lyon.fr

Estelle Moraux (MCF - IPAG Grenoble) : moraus@univ-grenoble-alpes.fr

Pascale Garaud Santa Cruz F - A - structure stellaire

Isabelle Baraffe Exeter F - A - évolution stellaire

Laurène Jouve IRAP F - B - MHD stellaire

Objets compacts + Astro. multi-messenger

Thibaut Paumard (CR - Lesia) : Thibaut.Paumard@obspm.fr

Delphine Porquet (DR - LAM Marseille) :

Jérôme Petri (MCF - Obs Strasbourg) :jerome.petri@astro.unistra.fr

Marianne Lemoine-Goumard (DR - CENBG) : lemoine@cenbg.in2p3.fr

Astrid Lamberts OCA F - B - systèmes binaires, ondes gravitationnelles

Galaxies

Jérémy Blaizot (Astronome-Adj - CRAL) : blaizot@obs.univ-lyon1.fr

Véronique Buat (PR - LAM Marseille) : veronique.buat@lam.fr

Paola di Matteo GEPI F - B - formation des galaxies

pour la cosmologie

Romain Teyssier (PR - Univ. Zurich): romain.teyssier@gmail.com, teyssier@physik.uzh.ch

Sébastien Peirani (CR - Obs. Nice) : peirani@oca.eu

La direction d'AIM sera consultée pour compléter cette liste et relever d'éventuels conflits d'intérêt.

Pour l'expertise des dossiers étrangers, François Graner sera expert pour les 3 postes ; il sera assisté de Christian Ricolleau pour le poste nano-quantique, Imane Boucenna pour le poste macro-vivo (sous réserve de son accord) et Fabien Casse pour le poste AIM.